

Rapport n°5 : Débat d'orientation budgétaire 2018

Rapporteur (s) :	Nicolas CHAILLET – Président Olivier PREVOT – 1 ^{er} Vice-Président
Service – personnel référent	Service financier
Séance du Conseil d'administration	14 novembre 2017

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

Rapport :

Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment important dans la phase de construction du budget pour l'année à venir. Ces dispositions trouvent leur fondement dans l'article R719-128 applicable aux Comue conformément aux dispositions de l'article R719-113.

Article R719-128

Le budget est élaboré sous l'autorité de l'ordonnateur principal conformément aux grandes priorités et aux principales données déterminées par le conseil d'administration de l'établissement.

L'objet de ce rapport vise ainsi à présenter au conseil d'administration les grands axes prioritaires de l'année 2018 et les principales données financières subséquentes.

1- LA STRUCTURATION D'UBFC

1.1. Structuration administrative

L'année qui s'ouvre doit permettre de poursuivre la construction d'UBFC et de mettre en œuvre de façon efficace les projets qui nous sont confiés en appliquant le principe de subsidiarité, au cœur de notre action collective.

Cela passe, en premier lieu, par la poursuite de la structuration des services de la Comue et par des recrutements supplémentaires, afin améliorer la mise en œuvre et le suivi journalier de l'ensemble des projets portés par UBFC.



A cet égard, nous devons poursuivre en 2018 la structuration d'UBFC en :

- assurant les recrutements nécessaires à la mise en œuvre des projets, qui doit être notre priorité budgétaire,
- poursuivant la mise en œuvre la chaîne de la dépense pour la gestion des projets de recherche, en prenant en compte toutes les améliorations nécessaires,
- réalisant l'ensemble des conventions et procédures avec les établissements ancrant le fonctionnement collectif et la subsidiarité. Il s'agira en particulier de préciser les liens entre les établissements membres et UBFC, notamment en ce qui concerne l'implication des agents des établissements au service de la politique de site,
- mettant en place l'ensemble des instances et procédures internes requises pour le fonctionnement de l'établissement Comue UBFC (CHSCT, etc.).

La campagne d'emploi 2018 devrait permettre de répondre partiellement à cet enjeu. Il sera ainsi nécessaire de recourir à des recrutements sur ressources propres fléchées (ISITE-BFC, PIA 3), mais également non fléchées pour qu'UBFC puisse assurer pleinement son rôle.

En second lieu, nous devons assurer une meilleure articulation institutionnelle entre UBFC et ses établissements membres. UBFC s'est construite sur le double principe du fédéralisme et de la subsidiarité. Il s'agit de mettre en œuvre ce principe de façon opérationnelle. C'est la raison pour laquelle ont été soumis à l'approbation des conseils en juillet dernier les chaînes de la dépense et des ressources humaines. Elles ont été conçues de telle façon que soient clairement identifiés les différents acteurs qui œuvrent à la mise en place des projets : les services d'UBFC, les services des établissements, les laboratoires de recherche. Il s'agit de poursuivre et affiner cette démarche, en engageant cette année la formalisation des articulations entre les établissements membres et la Comue, notamment en identifiant les services et agents qui, par leurs activités, contribuent à la politique de site.

La combinaison de ces paramètres doit concourir à l'accès, pour les étudiants doctorants ou en masters internationaux, pour les collègues des établissements mais également à l'ensemble de nos partenaires, à un service universitaire de grande qualité.

Au moment de la rédaction de ce document, la campagne d'emplois 2018 n'a pas encore été votée. Toutefois une première approche sur les coûts de notre masse salariale met en évidence :

- un coût de masse salariale État de **1,14 M€** (contractuels financés sur support État inclus),
- un coût de masse salariale sur ressources propres de **4,62 M€**, intégrant les projets de recherche (3,09 M€), les doctorants financés/cofinancés par la Région (0,876 M€) et les fonctions contractuels supports, intégrant les fonctions supports ISITE-BFC (0,654 M€).

1.2. Structuration académique

Une priorité 2018 est de construire et de mettre en œuvre les **sept pôles thématiques d'UBFC**, conformément au contrat de site signé avec l'Etat en avril 2017. C'est la priorité du Conseil Académique en 2018. Un budget d'amorçage est ainsi prévu en 2018 à hauteur de **5 k€** par pôle thématique.

A ce stade, le Pôle d'Ingénierie et de Management « Polytechnicum » est en fonction. Il espère bénéficier d'un budget de fonctionnement de **70 k€** lié à des subventions des collectivités territoriales, qui lui permettrait de développer les thèmes suivants en 2018 :

- la pédagogie (coût 2 k€) : à l'instar du projet mené en 2016 entre l'ENSMM et BSB, le Polytechnicum souhaite développer les doubles diplômes ou co-diplômes. Des discussions entre établissements membres sont d'ores et déjà engagées. En parallèle de la mise en place de la cartographie des formations UBFC, le Polytechnicum souhaite construire une cartographie spécifique aux formations proposées par les écoles. Cet outil servira à détecter les interactions ou partenariats possibles entre établissements. Par ailleurs, cette cartographie pourra aider à la promotion des écoles en rendant plus lisible l'offre de formation via le site internet ;
- Les liens avec les entreprises (coût 10 k€) : conformément à la stratégie d'UBFC qui prévoit de développer le nombre de doctorants, le Polytechnicum souhaite faire la promotion du diplôme de Docteur-ingénieur. Parallèlement, le pôle souhaite renforcer ses liens avec les entreprises en menant des projets de développement de plateformes destinées à fédérer des compétences et à mieux assurer l'innovation et le transfert des technologies vers les entreprises partenaires de fait ou à venir ;
- l'international (coût 8 k€) : s'appuyant sur des relations déjà existantes, le pôle souhaite développer les partenariats transfrontaliers avec la Suisse. Cette action peut être aidée par la recherche de financements via la Communauté du Savoir (CdS), réseau qui vise à renforcer, valoriser et stimuler les collaborations franco-suisses dans l'Arc jurassien en matière de recherche, d'enseignement et d'innovation. Parallèlement, en ligne avec la stratégie globale d'UBFC, les établissements membres du pôle souhaitent développer des partenariats avec des établissements étrangers proposant des formations spécifiques à l'ingénierie et au management. La Chine serait une destination privilégiée ;
- la communication et la visibilité (coût 57 k€) : à présent qu'il est créé, il s'agit de rendre le pôle visible par des actions de communication. Pour ce faire, plusieurs actions sont prévues :
 - o réactiver et actualiser le site Polytechnicum (+ les réseaux sociaux Facebook et Twitter), créer une nouvelle charte graphique en lien avec le visuel d'UBFC, avec production de tous les outils de communication inhérents (flyers, plaquettes, goodies, etc). Ce projet est déjà en cours ;
 - o organisation d'un événementiel de lancement officiel du Polytechnicum d'UBFC regroupant la presse et les financeurs potentiels et déjà engagées (collectivités, entreprises privées) ;
 - o dans la mesure où le financement serait accordé par les collectivités et d'éventuels mécènes, les membres du pôle souhaitent relancer *l'Ingénieur-Manager Tour* afin de promouvoir l'enseignement supérieur et plus spécifiquement les formations du pôle, dans des territoires éloignés des grandes villes où l'information est souvent plus succincte. Cet axe est en ligne avec la stratégie du CREFOP (*Comité régional de*

l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) sur la promotion de la poursuite d'études. Dans ce cadre, pourraient être présentés, au-delà de la promotion des écoles d'ingénieurs et de management, des cursus complets depuis le bac, en collaboration avec les IUT.

Le coût total du fonctionnement du Polytechnicum s'élève à 77 k€ pour lequel des financements externes sont espérés à hauteur de 70 k€, ce qui permettrait de mettre en œuvre ces orientations.

2- LA FORMATION

2.1. Doctorat

Le transfert de la compétence qui concerne la définition et la mise en œuvre de la politique doctorale ainsi que la politique relative à l'habilitation à diriger des recherches sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble ayant été accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2017. Ainsi, depuis cette date, le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches sont délivrés par UBFC, en faisant mention de l'établissement dans lequel il/elle a été préparé(e).

Le transfert de la compétence s'est accompagné d'une restructuration des écoles doctorales, préparée antérieurement, dont le nombre est passé de 5 à 6 le 1^{er} janvier 2017 (DGEP : Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques ; LECLA : Lettres, Communication, Langues, Arts ; SEPT : Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps ; ES : Environnements-Santé ; Carnot-Pasteur ; SPIM : Sciences Physiques pour l'Ingénieur et Microtechniques). La coordination de ces écoles doctorales de site est assurée par un bureau doctoral localisé à Dijon et Besançon.

Notre objectif pour 2018 est de développer la politique doctorale, en visant à :

- porter un effort particulier sur la formation et le suivi des doctorants, ainsi que la formation des encadrants,
- construire des outils de suivi et de pilotage du doctorat UBFC,
- augmenter le nombre de doctorants, par le montage de projets (CIFRE notamment),
- développer les relations internationales : cotutelles, label européen, alliances d'ED, mobilités,
- développer l'innovation et la valorisation, à travers la formation doctorale, en lien avec PEPITE et les autres acteurs de l'innovation sur le territoire (SATT, incubateur). Des liens avec ISITE-BFC pourront également être étudiés sur ce sujet.

Ainsi, depuis la rentrée universitaire 2017-2018, les doctorants sont inscrits à UBFC. Aujourd'hui, le nombre des doctorants approche les 1900 inscrits, mais seuls 1500 d'entre eux s'acquittent de leurs droits d'inscription. La recette attendue pour 2018 s'élève à **586 500 €**.

Par ailleurs, l'estimation des inscriptions à l'HDR est de 60 candidats, ce qui produira une recette de **23 460 €**.

Les recettes attendues pourraient ainsi s'élever à **610 k€**.

Les établissements membres recevront la part des droits de scolarité réservée au service de documentation (34 €) et celle destinée au financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (16 €), soit 50 € par inscription payante. Ainsi, **75 k€** seront reversés aux établissements membres.

La volonté d'UBFC est de maintenir l'effort consacré en 2017. Ainsi, **600 k€** seront consacrés au fonctionnement de la mission doctorale dans son ensemble.

Concernant les Contrats Doctoraux Etat (CDE) pour les néo-doctorants, ceux-ci ne sont à ce stade pas transférés à UBFC. Ce transfert devra être étudié avec les établissements membres, car il induit la prise en charge de la différence entre la masse salariale versée aux établissements et le coût réel des contrats doctoraux, ce qui représente 2873 € par CDE et qui ne peut pas être pris en charge par la Comue.

2.2. Masters et licences

Les premiers masters en anglais ont ouvert à la rentrée 2017, représentant 103 étudiants :

- Mention Automatique, Robotique, UFC et ENSMM
Parcours CONTROL FOR GREEN MECHATRONICS (GREEM)
- Mention Sciences et Technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, AgroSup Dijon et uB
Parcours PHYSIOLOGICAL & PSYCHOLOGICAL FOOD CHOICE DETERMINANT (P2FOOD)
- Mention Biologie de la conservation, uB et UFC
Parcours ECOLOGY, MONITORING & MANAGEMENT OF ECOSYSTEMS (EMME)
Parcours BEHAVIORAL ECOLOGY & WILDLIFE MANAGEMENT (BEWM)
- Mention Physique fondamentale et applications, uB, UFC et UTBM
Parcours PHYSICS, PHOTONICS & NANOTECHNOLOGY (PPN)

D'autres masters devront ouvrir à la rentrée 2018, suite à l'AAP ISITE-BFC. Il s'agira de poursuivre le travail de développement de l'internationalisation de ces formations, en particulier via le fait de susciter des candidatures d'étudiants étrangers et via la création de doubles diplômes avec des partenaires étrangers.

Ainsi qu'approuvé lors du CA du 31 mai 2017, les financements ISITE-BFC relatifs à ces masters sont reversés aux établissements porteurs de ces formations. En 2017, cela a représenté une somme de 350 k€. Pour 2018, une estimation de ce reversement est de **650 k€**.

Concernant les droits d'inscription des étudiants à ces masters, estimés en 2018 à **50 k€**, ils seront intégralement versés aux établissements réalisant les formations.

Concernant les licences renforcées, un travail doit être mis en œuvre en 2018 avec les établissements membres pour développer ce dispositif prévu dans ISITE-BFC. **500 k€** sont prévus pour cela. Ceci devra également être articulé avec le projet RITM-BFC (PIA3 Nouveaux Coursus à l'Université).

2.3. MOOCs

Un MOOC a été lauréat du premier appel à projets d'ISITE-BFC. Il s'agit de « Open Wine University 2 ».

Ainsi qu'approuvé lors du CA du 31 mai 2017, le financement ISITE-BFC relatif à ce MOOC, représentant **25 k€**, a été reversé en 2017 à l'établissement porteur, en l'occurrence l'Université de Bourgogne. Le second appel à projets ISITE-BFC ne prévoit pas de financement de MOOCs.

2.4. Objectifs transversaux à la formation

En premier lieu, il faut mentionner :

- la cartographie Formation du site BFC et sa mise en visibilité (site web notamment), en lien avec les pôles thématiques d'UBFC,
- la définition et la mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi de l'activité formation. Deux indicateurs apparaissent d'ores et déjà pertinents : mise à jour de la « pyramide formations BFC » selon les 3 cycles et suivi de l'attractivité internationale.

En outre, une réflexion devra être menée concernant le développement des MOOCs en BFC.

Un point transversal également à développer est la mise en œuvre de la VAE, en particulier au niveau doctoral.

Par ailleurs, le projet Expérimentation Pilotes FTLV (Formation tout au long de la vie), opéré par les établissements et sous la responsabilité opérationnelle des Vice-Présidents de l'uB et de l'UFC en charge de la formation continue devra être suivi et ses résultats tracés.

Ce projet a donné lieu à la création de trois postes Etat. Le groupe de coordination du projet a défini les affectations suivantes :

- 1 poste d'IGE Formation continue à l'uB,
- 1 poste d'IGE Formation continue à l'UFC,
- ½ poste d'IGE Formation continue à AgroSup Dijon,
- ½ poste d'IGE Formation continue à l'UTBM.

Ainsi, concernant ces deux dernières affectations, l'Etat verse à UBFC une masse salariale annuelle de **60 418 €**, qui sera reversée en deux parts égales à AgroSup Dijon et à l'UTBM.

3- LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

3.1. Recherche

Concernant la recherche et la valorisation, les priorités 2018 sont :

- la cartographie Recherche du site BFC et sa mise en visibilité (site web notamment), en lien avec les pôles thématiques d'UBFC,
- la coordination du développement de projets structurants et transverses (ex : PIA, projets transverses BFC notamment en lien avec les pôles thématiques),
- la définition partagée d'une clé de répartition des crédits récurrents des laboratoires à l'échelle du site,
- les conventions quinquennales des unités de recherche,
- la mise en place des Commissions d'experts disciplinaires,
- le développement de l'entrepreneuriat étudiant,
- le développement des relations partenariales avec le monde socio-économique,
- la définition et la mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi de l'activité recherche.

Concernant les crédits récurrents des laboratoires et comme en 2017, UBFC notifiera en 2018 aux laboratoires les crédits récurrents dont la répartition est arrêtée par les établissements.

Enfin, il est à rappeler que les nouveaux projets ANR et H2020 sont désormais portés par UBFC.

3.2. Entrepreneuriat étudiant

Le PEPITE BFC (Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), labellisé en mars 2014 dans le cadre du plan national en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, est le fruit d'une collaboration ancienne entre les établissements membres. Ces objectifs sont triples :

- favoriser la création d'entreprise par les étudiants et jeunes diplômés,
- doter les étudiants de compétences entrepreneuriales utiles à l'insertion professionnelle et au développement des entreprises qui les emploient,
- favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

PEPITE est ainsi une action phare de l'entrepreneuriat étudiant. Le nombre d'étudiant entrepreneur était de 3 en 2015, 16 en 2016 et 51 en 2017. Il est à noter que deux étudiants entrepreneurs d'UBFC sont lauréat nationaux du prix PEPITE 2017.

Le projet financé par la Caisse des Dépôts et Consignations est équilibré en dépenses et en recettes. L'Etat devrait poursuivre le financement des PEPITE en 2018, à une hauteur inconnue à ce stade. Pour 2018, la valeur basse estimée du financement dont disposera le PEPITE BFC est de **25 k€**.

Enfin, compte tenu de la taille du territoire à couvrir pour la sensibilisation, la formation des étudiants de BFC et le suivi des étudiants entrepreneurs, un ETPT sera déployé en Bourgogne (campagne d'emploi 2017).

4- LE PORTAGE ET LA COORDINATION DES PROJETS PIA

4.1. Le projet ISITE-BFC¹

Le projet ISITE-BFC a donné lieu à une convention de préfinancement entre l'Etat, l'ANR et la Comue de 5 M€ en 2016, permettant de financer les 21 projets sélectionnés en 2017 à l'issue du 1^{er} appel à projets, et à une dotation de 3,345 M€ en 2017.

Par ailleurs, le versement de 455 k€ a été réalisé en juillet 2017 pour le financement du fonctionnement des masters internationaux (430 k€) et 1 Master E-education (25k€).

En 2018, ce sont 10 M€ qui sont attendus de l'ANR. Conformément au règlement financier de l'ANR et ainsi que cela a été présenté lors du CA UBFC du 12 juillet 2017, ce budget inclus 630 k€ pour le Labex ACTION, 475 k€ pour le Labex LipSTIC et 320 k€ pour l'IDEFI Talent Campus. Ces trois sommes, fléchées sur leurs objets, seront reversées à la FCS BFC, qui assure la gestion de ces projets. Ainsi, le versement attendu par l'ANR en 2018 pour ISITE-BFC est de **8,575 M€** (tableau 1).

¹ Les chiffres apparaissant dans les tableaux sont sous réserve de confirmation dans le texte de la version finale de la convention attributive d'aide qui sera proposée par l'ANR.

	2017	2018	2019	2020	Subvention totale	Total des versements hors avance	Besoin Avance
	M€	M€	M€	M€	M€	M€	M€
Dotation ISITE versée à UBFC	10,000	10,000	10,000	10,000	40,000		
<i>Reversement à la FCS au titre de DNC Labex Action</i>	<i>0,630</i>	<i>0,630</i>	<i>0,630</i>	<i>0,892</i>	<i>8,000</i>	<i>7,108</i>	<i>0,892</i>
<i>Reversement à la FCS au titre de DNC Labex Lipstic</i>	<i>0,475</i>	<i>0,475</i>	<i>0,475</i>	<i>0,673</i>	<i>6,000</i>	<i>5,327</i>	<i>0,673</i>
<i>Reversement à la FCS au titre de DNC Idefi Talent Campus</i>	<i>0,550</i>	<i>0,320</i>	<i>0,200</i>	<i>0,530</i>	<i>5,300</i>	<i>4,770</i>	<i>0,530</i>
<i>Sous-Total Labexes/IDEFI</i>	<i>1,655</i>	<i>1,425</i>	<i>1,305</i>	<i>2,095</i>	<i>19,300</i>	<i>17,205</i>	<i>2,1</i>
Budget disponible pour Projet ISITE-BFC	8,345	8,575	8,695	7,905	33,520		
Frais de gestion (8 % des coûts éligibles)	0,618	0,635	0,644	0,586	2,483		
Budget ISITE-BFC ELIGIBLE	7,727	7,940	8,051	7,319	31,037		
Préfinancement ISITE-BFC 2016 ELIGIBLE	4,630						
Budget ISITE-BFC à allouer ELIGIBLE	3,097	7,940	8,051	7,319	26,407		

Tableau 1 – Versements attendus de l'ANR et leurs affectations.

La ventilation des crédits ISITE-BFC dépendra de l'évolution du règlement financier de l'ANR relatif à la durée d'éligibilité des dépenses vis-à-vis de la fin de la période probatoire (20 avril 2020). En attente de cette information, deux ventilations possibles ont été examinées et votées lors du CA UBFC du 12 juillet 2017 (tableaux 2² et 3) :

² Dans le présent document, c'est le tableau 2 qui est utilisé.

WP	Actions	Part PIA	Quantité / 4	Engagé 2017	AAP2 2017	2018	2019	2020	Total Eligible	CIBLE PIA		
		ELIGIBLE / Unité	ans							ELIGIBLE / 4 ans		
		(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)		(M€)		
1	Coordination, gestion, suivi	Equipe de coordination/gestion /suivi	0,302	4	0,417			0,187	0,302	0,302	1,208	1,208
		Experts internationaux	0,060	8	0,075	0,045	0,180	0,180	0,000	0,480	0,480	0,480
Total WP 1				0,492	0,045	0,367	0,482	0,302	1,688	1,688	1,688	
2	Fellowships internationaux	Junior	0,450	6	0,000		0,900	0,900	0,900	2,700	2,700	
		Senior & Coach	0,600	6	0,000		1,200	1,200	1,200	3,600	3,600	
	Fellowships UBFC	Junior	0,180	7	0,540	0,720				1,260	1,260	
		Senior	0,400	6	0,000	1,200	1,200			2,400	2,400	
	Projets émergents	Investissements stratégiques	0,000	4	0,000					0,000	0,000	
		Projets interdisciplinaires	0,150	16	0,600	0,600	0,600	0,600	0,000	2,400	2,400	
	Projets blancs	0,150	16	0,600	0,750	0,600	0,450	0,000	2,400	2,400		
Total WP 2 (Recherche)				1,740	3,270	4,500	3,150	2,100	14,760	14,760		
3	Initiative UBFC Internationalisation de la Formation	Masters en langue anglaise	0,075	64	0,425		1,925	1,925	0,425	4,700	4,700	
		Masters internationaux conjoints & mobilité des étudiants UBFC	0,200	4	0,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,800	0,800	
		Amélioration taux d'encadrement L3	0,500	3	0,000		0,500	0,500	0,500	1,500	1,500	
		Bourses pour étudiants internationaux	0,210	3	0,000	0,210	0,210	0,210	0,210	0,840	0,840	
		Alumni & Mentoring	0,040	2	0,000		0,040	0,040	0,000	0,080	0,080	
		E-education	0,050	4	0,050		0,150			0,200	0,200	
Total WP 3 (Formation)				0,475	0,410	3,025	2,875	1,335	8,120	8,120		
4	Projets ISITE-BFC / Industries	0,400	13	1,446	0,000	1,200	1,200	1,355	5,200	5,200		
Total WP 4				1,446	0,000	1,200	1,200	1,355	5,200	5,200		
5	Développement International	Service d'accueil international UBFC	0,088	3	0,000		0,088	0,088	0,088	0,265	0,265	
		Promotion de UBFC à l'international	0,066	4	0,113		0,051	0,051	0,051	0,265	0,265	
Total WP 5				0,113	0,000	0,139	0,139	0,139	0,530	0,530		
6	Vie de Campus	Image UBFC, associations étudiantes,...	0,035	4	0,117	0,022	0,000			0,139	0,139	
		Campus numérique	0,600	1	0,600					0,600	0,600	
Total WP6				0,717	0,022	0,000	0,000	0,000	0,739	0,739		
GRAND TOTAL				4,982	3,747	9,231	7,846	5,231	31,037	31,037		

Tableau 2 - Budget glissant ISITE-BFC élaboré par le COPIL ISITE-BFC, considérant la modification du règlement financier de l'ANR quant à la durée d'éligibilité des dépenses.

WP	Actions	Part PIA	Quantité / 4	Engagé 2017	AAP2 2017	2018	2019	2020	Total Eligible	CIBLE PIA	
		ELIGIBLE / Unité (M€)	ans (M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	ELIGIBLE/ 4 ans (M€)	
1	Coordination, gestion, suivi	Equipe de coordination/gestion/suivi	0,302	4	0,417		0,187	0,302	0,302	1,208	1,208
		Experts internationaux	0,060	8	0,075	0,045	0,180	0,180	0,000	0,480	0,480
		Total WP 1			0,492	0,045	0,367	0,482	0,302	1,688	1,688
2	Fellowships internationaux	Junior	0,450	10	0,000		2,250	2,250	0,000	4,500	4,500
		Senior & Coach	0,600	7	0,000		2,400	1,800	0,000	4,200	4,200
	Fellowships UBFC	Junior	0,180	7	0,540	0,720				1,260	1,260
		Senior	0,400	6	0,000	1,200	1,200			2,400	2,400
	Projets émergents	Investissements stratégiques	0,000	4	0,000					0,000	0,000
		Projets interdisciplinaires	0,150	16	0,600	0,600	0,600	0,600	0,000	2,400	2,400
		Projets blancs	0,150	16	0,600	0,750	0,600	0,450	0,000	2,400	2,400
		Total WP 2 (Recherche)			1,740	3,270	7,050	5,100	0,000	17,160	17,160
3	Initiative UBFC internationalisation de la Formation	Masters en langue anglaise	0,075	37	0,350		1,175	1,175	0,000	2,700	2,700
		Masters internationaux conjoints & mobilité des étudiants UBFC	0,200	4	0,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,800	0,800
		Amélioration taux d'encadrement L3	0,500	2	0,000		0,500	0,500	0,000	1,000	1,000
		Bourses pour étudiants internationaux	0,313	3	0,000	0,313	0,313	0,313	0,000	0,940	0,940
		Alumni & Mentoring	0,040	2	0,000		0,040	0,040	0,000	0,080	0,080
		E-education	0,050	4	0,050		0,150			0,200	0,200
		Total WP 3 (Formation)			0,400	0,513	2,378	2,228	0,200	5,720	5,720
4		Projets ISITE-BFC / Industries	0,400	13	1,446	2,000	1,755	0,000	0,000	5,200	5,200
		Total WP 4			1,446	2,000	1,755	0,000	0,000	5,200	5,200
5	Développement International	Service d'accueil international UBFC	0,088	3	0,000		0,088	0,088	0,088	0,265	0,265
		Promotion de UBFC à l'international	0,066	4	0,113		0,051	0,051	0,051	0,265	0,265
		Total WP 5			0,113	0,000	0,139	0,139	0,139	0,530	0,530
6	Vie de Campus	Image UBFC, associations étudiantes,...	0,035	4	0,117	0,022	0,000			0,139	0,139
		Campus numérique	0,600	1	0,600					0,600	0,600
		Total WP6			0,717	0,022	0,000	0,000	0,000	0,739	0,739
		GRAND TOTAL			4,907	5,850	11,689	7,949	0,641	31,037	31,037

Tableau 3 - Budget glissant ISITE-BFC élaboré par le COPIL ISITE-BFC, ne considérant pas de modification du règlement financier de l'ANR quant à la durée d'éligibilité des dépenses.

Suite à la convention de préfinancement, il s'agit à présent de finaliser la convention attributive d'aide entre l'ANR, l'Etat et UBFC.

Enfin, il est à noter que la Région, qui définit pour 2018 ses nouveaux règlements d'intervention concernant la recherche, devrait également soutenir ISITE-BFC, à un niveau financier non encore connu.

4.2. Les projets RITM-BFC et EIPHI

Suite aux appels à projets « Nouveaux Coursus à l'Université » (NCU) et « Ecoles Universitaires de Recherche » (EUR) du PIA3 de début 2017, deux projets portés par UBFC ont été lauréats :

- le projet NCU « RITM-BFC » (Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne – Franche-Comté), doté de **11 158 000 €**,

- le projet EUR « EIPHI » (Engineering and Innovation through Physical Sciences, High-technologies, and cross disciplinary research), doté de **7 386 000 €** (hors financement du Labex ACTION, dont la prolongation est intégrée au projet EIPHI mais dont la dotation spécifique dans ce cadre n'est pas encore connue).

Chacun de ces projets a une durée de 10 ans. Ainsi, pour 2018, une première prévision de budget est de :

- **1 500 000 €** pour RITM-BFC,
- **740 000 €** pour EIPHI,

permettant d'initier les projets et d'embaucher le personnel afférent.

5- LE NUMERIQUE

Conformément aux statuts, UBFC coordonne la politique numérique du site en lien avec celles des établissements membres.

Le Schéma directeur du numérique sera finalisé et ses premières actions mises en œuvre. On peut notamment citer :

- la carte PASS'BFC,
- la mise à jour des adresses @ubfc.fr, y compris pour les étudiants du site,
- l'initiation du portail unique d'accès aux formations, avec redirection vers les établissements pour l'inscription.

L'interopérabilité des systèmes d'information, l'inscription des docteurs et des étudiants de master, le développement des systèmes numériques facilitant la communication entre les différents membres restent des chantiers majeurs qui figurent dans le Schéma Directeur du Numérique en cours de finalisation.

Dans le même temps, la mise en place d'un système d'information 'socle' pour la Comue (outil collaboratif, intranet, etc.), le déploiement des briques logicielles 'métier' dédiées aux services internes, et le besoin croissant d'assistance aux utilisateurs constitue une priorité appelant des réponses sur le terrain à court terme.

Dans ce contexte la structuration de la DSI d'UBFC et sa consolidation en terme de ressources humaines apparaissent nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement ainsi que sa pleine capacité à répondre aux enjeux numériques de la communauté.

ISITE-BFC pourra irriguer une partie des projets du Schéma Directeur qui seront lancés en 2018.

Enfin, là où aucune prévision budgétaire spécifique (autre que des financements ISITE-BFC et Région) n'était envisagée dans le précédent rapport de DOB, il conviendrait à présent de présenter un budget numérique propre.

Globalement, c'est un budget de 341 k€ qui sera dédié au service informatique et numérique, pour lequel 211 k€ de dépenses seraient éligibles à des financements ISITE et 40 K€ financés par le conseil régional (convention 2017 – communication).

Les crédits se répartissent de la manière suivante :

- 90 k€ de fonctionnement de service,
- 12 k€ pour fiabiliser notre système d'information,
- 28 k€ pour amorcer la dématérialisation,
- 28 k€ pour établir un référentiel commun,
- 28 k€ pour outiller les missions doctorales,
- 80 k€ pour moderniser notre site internet et pour créer un portail unique de formation,
- 12 k€ pour gérer le pass'UBFC
- 30 k€ pour moderniser nos outils de gestion et acquérir des logiciels dédiés au service de la gestion financière et des ressources humaines,
- 33 k€ pour moderniser le parc informatique (en vu notamment des recrutements à venir).

En outre, il convient également de considérer des dépenses à hauteur de 195 k€ pour financer des matériels de visio conférence pour les établissements membres et financés par la Région pour 156 k€, le reste par les établissements membres.

6- LA COMMUNICATION

UBFC doit développer son image sur l'ensemble du site pour favoriser les liens avec la communauté et développer un rayonnement international, contribuant à la visibilité, la lisibilité et l'attractivité du site dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En matière de communication, sujet déjà évoqué en filigrane précédemment, il s'agit de développer la promotion et la visibilité du site ESRI de Bourgogne – Franche-Comté. Les priorités 2018 sont :

- la consolidation de la transmission de l'information entre UBFC et les établissements membres,
- la communication avec la communauté (rencontres sur site, newsletter),
- la mise en œuvre du nouveau site web d'UBFC,
- la réalisation d'un film promotionnel d'UBFC,
- accentuer la présence d'UBFC sur les réseaux sociaux,
- développer la signalétique UBFC sur les campus d'implantation des établissements membres,
- développer les cartes de visite UBFC pour la communauté,
- développer un réseau d'ambassadeurs d'UBFC.

Le financement des actions de communication sera réalisé grâce à la mise en œuvre de synergies avec le projet ISITE-BFC, au partenariat régional et au financement d'UBFC.

Nous prévoyons des dépenses courantes de communication identiques à 2017, soit de 71 k€. La promotion d'UBFC via un film video générera un coût de 5 k€. Les dépenses pour la réalisation du site internet sont prévus dans la section numérique.

L'accent sera principalement porté sur la mise en place d'une signalétique cohérente entre tous les établissements d'UBFC. Pour cela, des moyens à hauteur de 105 k€ sont prévus au budget ISITE-BFC et via la convention avec la Région.

Enfin, un renfort humain est prévu pour collaborer avec la chargée de communication (coût de 22 k€ à travers un contrat d'apprentissage).

Ce sont donc **181 k€** de dépenses de communication qui seront prévues hors masse salariale, financées notamment grâce à la subvention Région BFC.

7- LA POLITIQUE D'INTERNATIONALISATION

Les relations internationales représentent également un sujet en soi. Il s'agira en 2018 de faire vivre le pôle fonctionnel Relations Internationales initié en 2017 et de développer la feuille de route stratégique définie par ce groupe, dont les axes sont :

1. Identifier ensemble les établissements étrangers cibles, pour lesquels une proposition commune constituera un atout, en identifiant nos forces (répertorier l'ensemble des formations internationalisées du site, valoriser la recherche et mettre en avant la qualité de l'accueil).
2. Valoriser la qualité d'accueil des internationaux sur le site, valoriser ce qui est offert à l'échelle du territoire
 - partager les bonnes pratiques, mettre en place une démarche qualité sur l'accueil des chercheurs sur le territoire,
 - concerter et le cas échéant développer des procédures communes pour l'accueil des chercheurs internationaux (ex : le traitement de ces demandes est actuellement différent selon les préfectures).
3. Participation des établissements membres à des projets communs (ex : appels bi-nationaux, projets européens, appels de l'UFA, etc.).
4. Développer ensemble des programmes courts (écoles thématiques, programmes doctoraux, etc.).
5. Représentation commune aux trois grands événements internationaux annuels consacrés à la mobilité internationale : EAIE (European Association for International Education), APAIE (Asia-Pacific Association for International Education), NAFSA (Association of International Educators, Amérique).
6. Concernant les stages internationaux des étudiants, partager les pratiques relatives aux pays à risques.

Les actions de relations internationales pour le site seront financées par le budget « Promotion de UBFC à l'international » du projet ISITE-BFC. **51 k€** sont prévus en 2018 sur cette ligne.

8- LA VIE ETUDIANTE

Concernant la vie étudiante, l'objectif 2018 est la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante, qui doit être finalisé pour la fin 2017. On relève également l'organisation en 2018 des deux évènements suivants :

- o des Etats généraux de la Vie étudiante,
- o une Summer School de l'étudiant engagé.

Enfin, une convention avec l'ARS est envisagée concernant la santé étudiante.

Il est prévu **25 k€** pour l'organisation de ces deux évènements.

9- LA POLITIQUE CULTURELLE

Les deux évènements majeurs coordonnés par UBFC en 2018 à l'échelle du site et qui constituent également les priorités 2018 dans le domaine de la Culture seront :

- la Fête de la science 2018,
- l'évènement « VIVO ! Entrez en nature ».

La Fête de la science bénéficie d'un financement Etat-Région de **85,5 k€**, versé aux deux CCSTI (Centres de culture scientifique, technique et industriel) du territoire régional.

L'évènement « VIVO ! Entrez en nature », d'un budget prévisionnel de **350 k€**, fait l'objet d'une demande de financement à la Région, à l'Etat et aux collectivités, permettant de prendre en charge l'intégralité de son coût additionnel. Ce budget sera directement versé à l'uB et à l'UFC pour la mise en œuvre opérationnelle de cet évènement.

10- LE FONCTIONNEMENT D'UBFC

Pour mener à bien ses missions et pour assurer le fonctionnement de l'établissement, il convient de prévoir un budget de **340 k€**, qui potentiellement pourra faire l'objet d'une affectation partielle en investissement, lorsque les prévisions budgétaires auront pu être affinées. En 2017, les locaux accueillant les services se sont étendus, les locaux pour la présidence d'UBFC ont été livrés (ancien pavillon du directeur) et une nouvelle salle pour accueillir le conseil d'administration et le conseil académique a été réalisée.

2018 verra encore quelques menus travaux sur ces locaux accueillant les services, en matière de finalisation des biens livrés, d'actions en faveur du numérique et de l'environnement et de la finalisation de la mise en conformité des locaux avec les règles d'hygiène et de sécurité.

Ce budget de fonctionnement se compose, outre les dépenses diverses (fournitures, abonnements, etc.), des :

- dépenses liées à l'activités juridique et administrative, estimées à 76 k€ (sténotypie, publicités, etc.),

- dépenses patrimoniales à hauteur de 107 k€ (fluides, entretien, hygiène et sécurité, etc.),
- frais de déplacement, adhésions, réception à hauteur de 60 k€,
- frais imputés à la direction des affaires financières (versements FTLV, dépenses diverses) pour 97 k€.

11- AUTRES CONTRIBUTIONS FINANCIERES

11.1. Etablissements membres

En 2018, la contribution des établissements membres s'élèvera à **300 k€**, soit un montant identique à celui de l'année 2017. Cette contribution applique la règle des trois tiers, entre l'uB, l'UFC et les écoles.

Ainsi, les contributions des membres sont :

CONTRIBUTION DES MEMBRES	300 000
UB	100 000
UFC	100 000
UTBM	20 000
ENSMM	20 000
AGROSUP	20 000
BSB	20 000
ENSAM	20 000

11.2. Partenaires institutionnels

Nous avons sollicité les principales agglomérations ainsi que le conseil régional pour qu'ils accompagnent le développement d'UBFC. Ont ainsi été sollicités :

- Dijon Métropole (30 k€),
- Grand Besançon (30 k€),
- Grand Belfort (15 k€) et Pays de Montbéliard agglomération (15 k€).

Seront également sollicités :

- Châlon (10 k€), Macon (10 k€) et Le Creusot (10 k€).

Même si nous restons dans l'attente d'un retour exhaustif, la recette espérée est de **90 k€**.

11.3. Frais de gestion

Le Conseil d'administration du 13 décembre 2016 a approuvé la répartition des frais de gestion de la manière suivante :

- Pour les projets ANR, dont les frais de gestion représentent 4% du budget total : UBFC perçoit 1/8ème, soit 12,5 % des frais de gestion et l'établissement porteur 7/8 èmes, soit 87,5 % des frais de gestion ; UBFC perçoit 1/11ème du préciput et l'établissement porteur 10/11 èmes du préciput ;
- pour les projets H2020 : UBFC perçoit 1/8ème, soit 12,5 % des overhead et l'établissement porteur, quant à lui, 7/8 èmes, soit 87,5 % des overhead ;
- pour ISITE-BFC : UBFC perçoit une part de 2 % sur les 8 % des frais de gestion calculés, soit 1/4 des frais de gestion calculés sur la base des dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice ; les établissements membres perçoivent la part de 6 % sur les 8 % des frais de gestion calculés, soit 3/4 des frais de gestion calculés sur la base des dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice ; pour l'exercice 2016, la répartition entre les établissements membres s'effectue selon la règle des 3/3, soit 1/3 des frais de gestion reviendra à l'Université de Bourgogne, 1/3 à l'Université de Franche-Comté et le dernier tiers sera également réparti entre les écoles. Les modalités de cette répartition entre les établissements membres pour 2017 et 2018 doivent faire l'objet d'une nouvelle décision.

A ce stade nous avons opté pour une option basse dans l'attente d'une discussion avec le conseil des membres qui se réunira le 4 décembre, étant entendu que cette option est insuffisante pour le bon fonctionnement d'UBFC.

Concernant les projets RITM-BFC et EIPHI, rien n'est décidé à ce stade.

12- BUDGET PREVISIONNEL RECAPITULATIF

Considérant tout ce qui précède, l'impact budgétaire des orientations d'UBFC pour l'année 2018 peut être résumé comme suit :

BUDGET 2018 - Equilibre global

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
MASSE SALARIALE	4 621 917	PRODUITS FONCTIONNEMENT	14 077 346
FONCTIONNEMENT	8 875 261	CONTRIBUTION MEMBRES	300 000
AMORTISSEMENTS	541 519	QUOTE PART SUBV	367 951
TOTAL CHARGES	14 038 697	TOTAL PRODUITS	14 745 297
Excédent :	706 600		
IAF	0	CAF	880 168
Acquisition d'éléments d'actif	2 707 594	Subventions d'investissement	1 839 755
Total des emplois :	2 707 594	Total des ressources :	2 719 923
Apport FDR :	12 329	Prélèvement FDR :	0
TOTAL GENERAL	17 465 219	TOTAL GENERAL	17 465 219

DETAIL PROJET ISITE-BFC

WP		Actions	Dépenses prévues 2018 (AAP1 + AAP2)
			€
1	Coordination, gestion, suivi	Equipe de coordination/gestion/suivi	295 228
		Experts internationaux	50 000
		Total WP 1	
2	Fellowships internationaux	Junior	202500
		Senior & Coach	270000
	Fellowships UBFC	Junior	579801
		Senior	540000
		Projets interdisciplinaires	624936,2
		Projets blancs	650016,6
Total WP 2 (Recherche)		2 867 254	
3	Initiative UBFC Internationalisation de la Formation	Masters en langue anglaise	1 925 000
		Masters internationaux conjointes & mobilité des étudiants UBFC	400 000
		Amélioration taux d'encadrement L3	500 000
		Bourses pour étudiants internationaux	412 000
		Alumni & Mentoring	40 000
		E-education	25 000
		Total WP 3 (Formation)	
4		Projets ISITE-BFC / Industries	919521
Total WP 4		919 521	
5	Développement International	Service d'accueil international UBFC	88 000
		Promotion de UBFC à l'international	93 433
Total WP 5		181 433	
6	Vie de Campus	Image UBFC, associations étudiantes,...	68699
		Campus numérique	211000

Total WP6		279
		699
TOTAL		7 895
		134

L'ensemble des objectifs décrits ici s'inscrit dans la trajectoire d'UBFC, à travers les missions transférées à et coordonnées par la Comue et dans la volonté d'offrir le meilleur service possible au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche du site.